



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

STAGES ÉTUDIANTS



STAGES D'ÉTUDES

AU SEIN DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères accueille chaque année en stage environ 700 étudiants de profils variés (rédacteurs et rédactrices, informaticiennes et informaticiens, archivistes, etc.) inscrits dans l'enseignement supérieur ou dans l'enseignement technique et professionnel :

- un tiers à l'**administration centrale** (à Paris ou à Nantes) au sein des directions du ministère : politique, géographique, juridique, de la presse et de la communication, de la mondialisation, du numérique, des affaires immobilières, etc.
- deux tiers à l'**étranger**, auprès d'une ambassade (chancellerie politique, service de presse et de communication, service de coopération et d'action culturelle, section consulaire, antenne immobilière, etc.), d'une représentation permanente française ou d'un consulat général.

▶ QUELLES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Vous pouvez postuler si vous êtes à la fois :

- affilié/affiliée à l'un des régimes de la sécurité sociale française ;
- inscrit/inscrite dans un **établissement d'enseignement supérieur ou de l'enseignement technique et professionnel français**, pour y suivre une formation dont le volume pédagogique d'enseignement est d'au minimum 200 heures par année d'enseignement, en vue de l'obtention d'un diplôme. Les stages sont possibles en période de césure.

▶ QUELLE EST LA DURÉE D'UN STAGE ?

Le stage peut être effectué à temps partiel ou complet, mais pas en alternance.

Stage court : durée inférieure ou égale à 44 jours (2 mois maximum).

Stage long : durée supérieure à 44 jours (entre 2 et 6 mois maximum).

▶ QUELLE INDEMNISATION ?

Pour un stage d'une durée supérieure à 2 mois, vous percevez une gratification horaire égale à 15% du plafond de la sécurité sociale, soit environ 640€ par mois pour un temps complet. Les frais de voyage, de visa et de séjour sont à votre charge.

▶ OÙ CONSULTER LES OFFRES DE STAGE ?

Les offres de stage sont publiées sur le portail de la Fonction publique - **Place de l'apprentissage et des stages (PASS)** accessible à l'adresse : pass.fonction-publique.gouv.fr

▶ COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?

Vous prenez contact avec le service responsable des stages de votre établissement qui vous aidera à compléter le formulaire de candidature propre au ministère joint à chaque offre de stage.

Votre candidature doit comporter ce formulaire correctement rempli, ainsi qu'un CV et une lettre de motivation spécifique à l'offre de stage à laquelle vous postulez.

Effectuer un stage au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères c'est acquérir une expérience professionnelle formatrice et découvrir la grande variété de ses métiers. À cet égard, ces stages peuvent être un tremplin pour y poursuivre un parcours comme VIA, apprenti ou agent contractuel ou pour y faire carrière suite à la réussite d'un concours.

EN SAVOIR PLUS

Consultez le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères diplomatie.gouv.fr

Rubrique Emplois et concours > Stagiaires étudiants

